



Groupe TAVINI HUIRAATIRA
Assemblée de la Polynésie

QUESTION ORALE AU GOUVERNEMENT

M. Bruno FLORES

Représentant à l'Assemblée de la Polynésie

Circonscription des Australes

N° 38/2026/GTH/BF

Tāraho 'i, le 29 juin 2026

À

Monsieur le Président du gouvernement

et

Madame la ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture

Objet : Continuité éducative après le baccalauréat, mobilité des étudiants des archipels et besoins en compétences du Pays

'Ia ora na,

Monsieur le Président du gouvernement,

Madame la ministre de l'Éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture,

Ma question porte sur la **continuité éducative après le baccalauréat**, et plus particulièrement sur la situation des jeunes issus de nos archipels.

Dans nos îles, notamment **aux Australes**, lorsqu'un jeune obtient son baccalauréat, c'est une fierté pour sa famille, pour sa commune et pour tout son archipel.

Nous lui disons qu'il a **réussi**.

Nous lui disons qu'il doit **continuer**.

Nous lui disons qu'il est **l'avenir du Pays**.

Mais très souvent, c'est précisément après le bac que **les vraies difficultés commencent**.

Continuer des études, pour un jeune des **Australes**, des Tuamotu, des **Marquises** ou des **Gambier**, ce n'est pas seulement choisir une filière. C'est aussi quitter son île, prendre l'**avion**, se **loger**, se **déplacer**, s'**équiper**, **vivre loin** de sa famille et assumer **un coût que beaucoup de foyers ne peuvent pas supporter seuls**.

Les derniers chiffres disponibles montrent que notre Pays compte encore **près de 2 700 nouveaux bacheliers par an**. Mais, dans le même temps, les effectifs des formations post-bac en lycée ne progressent pas. Ils **diminuent** même légèrement sur les dernières rentrées.

Cela doit nous interroger. Car obtenir le baccalauréat ne suffit pas si, ensuite, **les conditions matérielles** ne permettent pas réellement de poursuivre des études.

Des dispositifs existent, bien sûr. La **bourse d'études du Pays** a été relevée. Il existe aussi des bourses majorées, des prêts d'étude bonifiés, des aides à la mobilité, le dispositif **Titeti turu ha'api'ira'a** ou encore le Passeport mobilité études.

Ces outils sont utiles. Mais ils **ne couvrent pas toutes les situations**.

La bourse peut rester **inaccessible pour certaines familles** : celles qui dépassent les seuils, sans pour autant avoir les moyens de financer seules les études de leurs enfants. Le prêt reste un prêt, donc une dette. Certaines aides sont ciblées, contingentées, réservées à certaines filières, à certains profils ou à certains départs vers l'extérieur, notamment vers la France.

Or, pour un jeune des archipels, le premier obstacle n'est pas toujours de partir hors du Pays. Le premier obstacle, c'est parfois simplement de **rejoindre Tahiti**, de s'y loger, de s'y déplacer et d'y vivre pour pouvoir continuer ses études. Quand une famille a les moyens, elle emprunte, elle s'organise, elle accompagne. Mais quand elle n'a pas les moyens, **le jeune renonce**, reporte son projet ou cherche une autre voie.

Et trop souvent, **l'armée devient alors la seule réponse concrète** : parce qu'elle offre un cadre, une prise en charge, une rémunération, une formation et une perspective.

Je veux être très clair : **il ne s'agit pas de dévaloriser l'engagement militaire** de nos jeunes. Ceux qui choisissent cette voie méritent notre respect.

Mais un choix n'est réellement libre que lorsqu'il existe **plusieurs chemins possibles**.

Un jeune du Pays ne devrait pas avoir à choisir entre renoncer à ses études, endetter sa famille, ou **s'engager par défaut** parce que c'est la seule solution financièrement accessible.

Depuis 2023, notre groupe, par le biais de notre collègue **Maurea MAAMAATUAIAHUTAPU**, demande une **cartographie claire des besoins en compétences du Pays** et des formations nécessaires pour y répondre. Cette demande a été répétée chaque année. Elle a même été reprise par notre sénatrice **Lana TETUANUI**.

Cela montre bien que **le sujet est central** : nous ne pouvons pas parler d'orientation, de bourses, de mobilité étudiante et de poursuite d'études sans savoir précisément de quelles compétences le Pays aura besoin demain, quelles filières doivent être renforcées, quelles formations doivent être créées, et quels besoins doivent être couverts dans chaque archipel.

Ma question est donc double :

Le gouvernement entend-il revoir les dispositifs existants afin de garantir une véritable continuité éducative après le baccalauréat, notamment par une **aide spécifique au déplacement, au logement et à la mobilité** des étudiants issus des archipels, y compris lorsqu'ils poursuivent leurs études à Tahiti ?

Et peut-il s'engager à présenter, dans un calendrier précis, la **cartographie des besoins en compétences du Pays** et des formations nécessaires pour y répondre, afin que l'accompagnement de nos jeunes corresponde enfin aux besoins réels de notre développement ?

La réussite scolaire **ne doit pas s'arrêter au bac**.

Elle doit conduire nos jeunes vers une formation, un métier, une autonomie, et vers la possibilité de servir leur Pays par choix, par compétence et par engagement, **jamais par défaut**.

Māuruuru.



M. Bruno FLORES

Représentant du Groupe TAVINI HUIRAATIRA